

Bonne gouvernance dans le secteur minier

Utiliser les recettes du secteur des matières premières
pour le développement durable du pays

Client	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	Phase actuelle	2016 – 2018
Partenaire	Ministère du Plan	Budget	EUR 5,3 millions

Expérience du terrain

Dans les provinces de l'ex-Katanga, il y a toujours eu lieu par le passé des conflits violents entre la population et les entreprises minières. Depuis la mise en place il y a quelques années de la plateforme de dialogue Investissement durable au Katanga (IDAK), les entreprises et la société civile disposent d'un cadre de concertation commun, afin de se concerter sur les activités permettant de réduire les impacts négatifs de l'exploitation minière. Les éventuels conflits d'intérêts peuvent désormais être abordés dans le cadre de l'IDAK. Les rapports entre la population et les entreprises représentées dans le cadre de l'IDAK se sont depuis nettement détendus.



Objectifs

La République Démocratique du Congo doit contrôler et piloter efficacement le secteur minier. Les données relatives au secteur doivent être rendues publiques, conformément aux critères de l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI). De plus, l'Etat, la société civile et le secteur privé doivent ensemble calculer les impacts de l'exploitation des ressources naturelles, identifier et évaluer des actions à mener et rendre public les données recueillies.

Défis

Le pays dispose des gisements minéraux les plus importants du monde, mais leur potentiel n'est toutefois que faiblement utilisé pour réduire la pauvreté et pour le développement durable. La perception d'impôts et de taxes est inefficace. En outre, il n'est guère vérifié si les entreprises minières planifient et réalisent les mesures auxquelles elles se sont engagées contractuellement. Un dialogue politique ouvert entre les acteurs n'a jusqu'à présent jamais eu lieu.

Activités

- Les collaboratrices et les collaborateurs de l'administration fiscale acquerront par des formations les compétences requises, afin de contrôler les recettes du secteur minier et d'identifier ainsi les incohérences des données fournies par les entreprises.

- Les acteurs du processus EITI reçoivent des conseils quant à l'utilisation des données mises à disposition par l'EITI.
- Au niveau national et local, tel que par exemple dans les provinces du Katanga et du Sud-Kivu, la société civile, les entreprises et les autorités publiques obtiennent un appui dans la mise en place de plateformes de dialogue. Celles-ci doivent permettre de réduire la méfiance mutuelle et de trouver des solutions communes aux conflits.
- Des investissements privés et publics dans des mesures sociales sont coordonnés, pilotés et contrôlés au niveau local avec l'aide de plans de développement élaborés de manière participative.

Résultats

Dans le cadre du projet précédent, les acteurs de la société civile ont acquis le savoir-faire nécessaire pour participer de façon constructive aux rapports de l'EITI. Ceci a contribué à une nette amélioration de la qualité des rapports. Ainsi, la différence entre les données des entreprises et celles de l'Etat a baissé de 55 %, sur l'année fiscale 2011, à 0,2 % sur l'année fiscale 2014. Depuis leur participation à des actions de qualification, de nombreux journalistes sont pour la première fois en mesure de thématiser le thème de la gouvernance des ressources naturelles et de le rendre accessible à d'autres couches de la population, et ce par exemple au travers d'émissions sur la radio locale. Avec l'appui du programme, la Chambre de l'industrie extractive de l'association des entreprises congolaises a défini un guide RSE qui repose sur les recommandations de la plateforme de dialogue Investissement durable au Katanga (IDAK).